

ESPACE RIVIÈRE_ARCHITECTURE

INVENTER L'ESPACE RIVIÈRE

L'Espace Rivière s'inspire des neuf principes directeurs issus de la démarche participative visant à offrir aux citoyens un édifice culturel et administratif identitaire, rassembleur, structurant et durable qui deviendra un vecteur de requalification urbaine.

Pour bien concevoir l'Espace Rivière, nous avons porté une grande attention à l'accessibilité et à la convivialité de tous ses espaces ainsi qu'à la fluidité de la circulation et à l'attrait de la promenade vers et à travers l'édifice. L'offre d'un riche éventail de vues vers l'intérieur et vers l'extérieur – incluant bien sûr celle de la rivière des Prairies – a également joué un rôle majeur dans la conception du projet. Nous avons littéralement traité le secteur Carrefour en tant que « liant » du projet : il unit le rez-de-chaussée et le rez-de-jardin à travers un atrium végétalisé et lumineux.

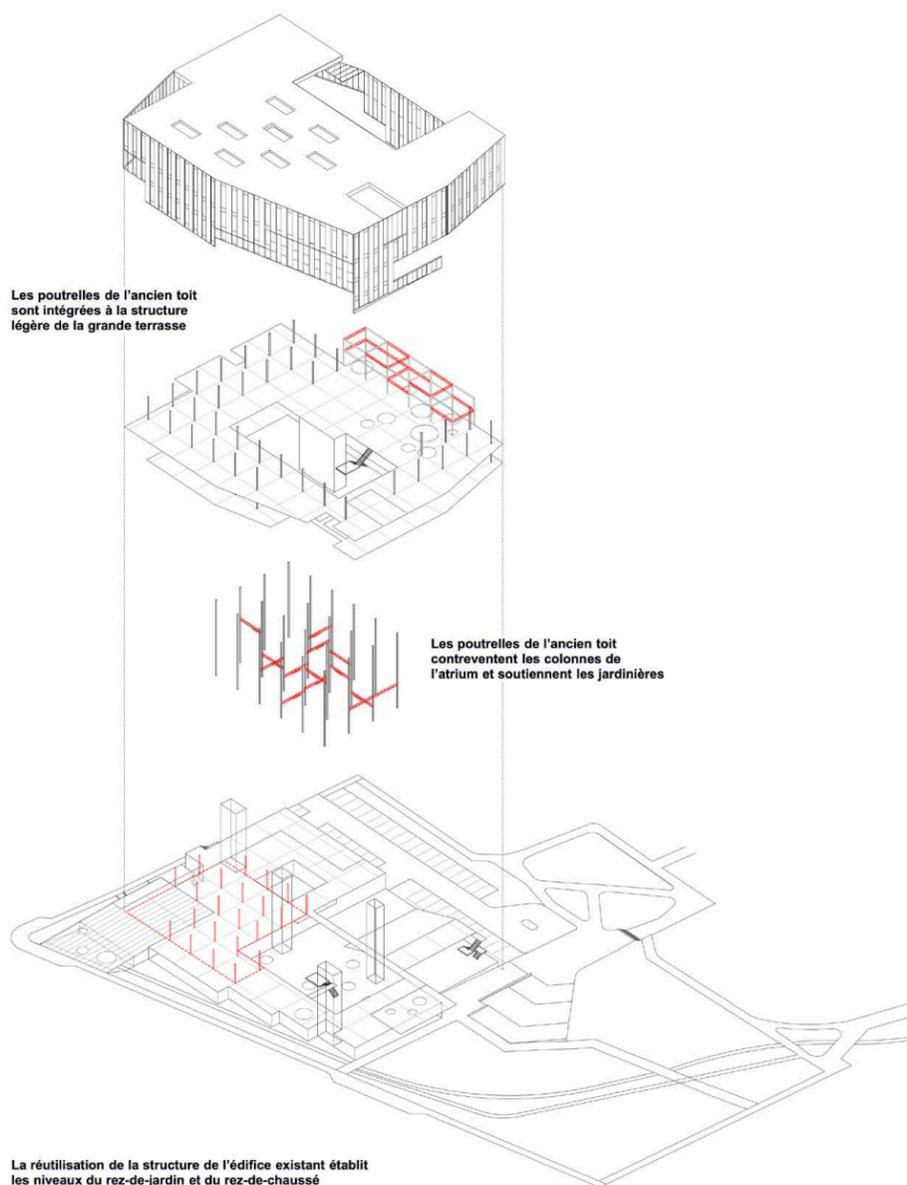
Le parti initial de la réutilisation de la structure de l'édifice existant s'est avéré déterminant. Ce choix écologique a établi, de fait, les niveaux des deux étages inférieurs, celui du rez-de-jardin et du rez-de-chaussée. Il a aussi permis de gérer les caractéristiques de la topographie du site et à assurer la fluidité des rapports entre l'intérieur et l'extérieur : des pentes très douces donnent accès aux beaux espaces extérieurs généreux dont sont dotés les deux entrées de l'Espace Rivière. Chacun de ces espaces pourra accueillir un très grand nombre de personnes et d'activités.

La trame structurale de la bibliothèque actuelle est reprise dans le nouvel édifice, elle s'y prolonge et pour créer un « boisé construit » particulièrement visible dans l'atrium central et qui s'étend aussi à l'extérieur, à l'entrée du rez-de-jardin et sur les terrasses. Concurrentement, des plantes et des arbres sont introduits dans l'atrium, sur les terrasses et jusqu'au parvis de l'entrée du rez-de-chaussée ce qui brouille les limites entre l'intérieur et l'extérieur ; entre le naturel et le construit. La présence de la rivière des Prairies et celle du ruisseau qui traverse le parc René-Masson sont d'autres importantes caractéristiques naturelles du site. Nous avons choisi de les révéler en assurant une vue spectaculaire vers la rivière et en créant un jardin de pluie le long de l'édifice. Ce dernier contribuera au système de gestion de l'eau et alimentera le ruisseau.

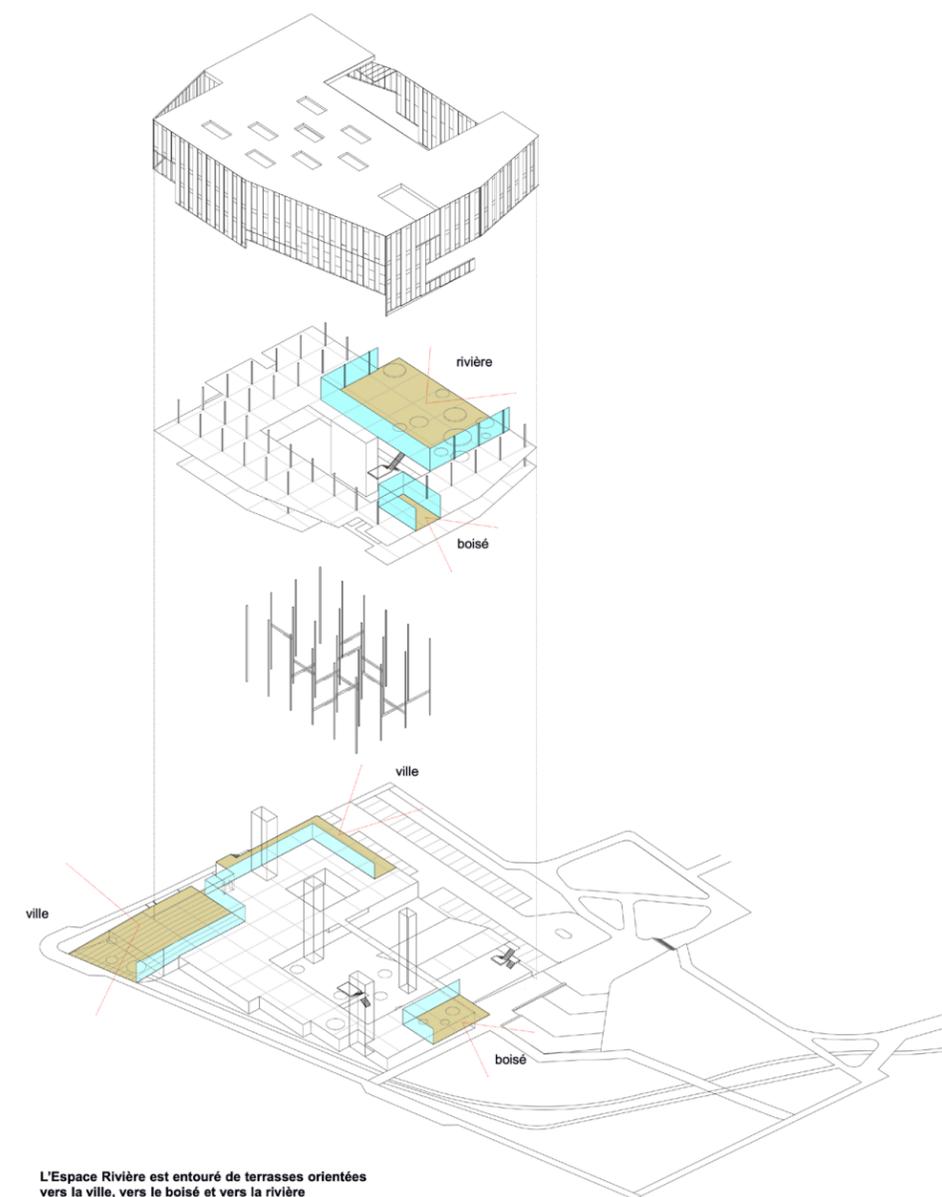
Le PFT présentait plusieurs intéressants enjeux conceptuels incluant celui de l'aménagement et de la localisation du pôle Arts de la scène. En effet, l'organisation de la circulation entre les espaces qui compose ce pôle est complexe. Mais surtout, la hauteur de la salle d'incubation et celle de la salle de spectacle doivent être traitées sur plus d'un niveau et la salle de spectacle occupe un très grand volume au-dessus duquel il est préférable de ne pas installer de lourdes charges. La localisation de la salle de spectacle à l'arrière de l'édifice et l'installation de la plus grande des terrasses directement sur sa toiture nous a permis de résoudre ces contraintes fonctionnelles et structurales et de créer des relations agréables et optimales profitant à l'ensemble de l'édifice.

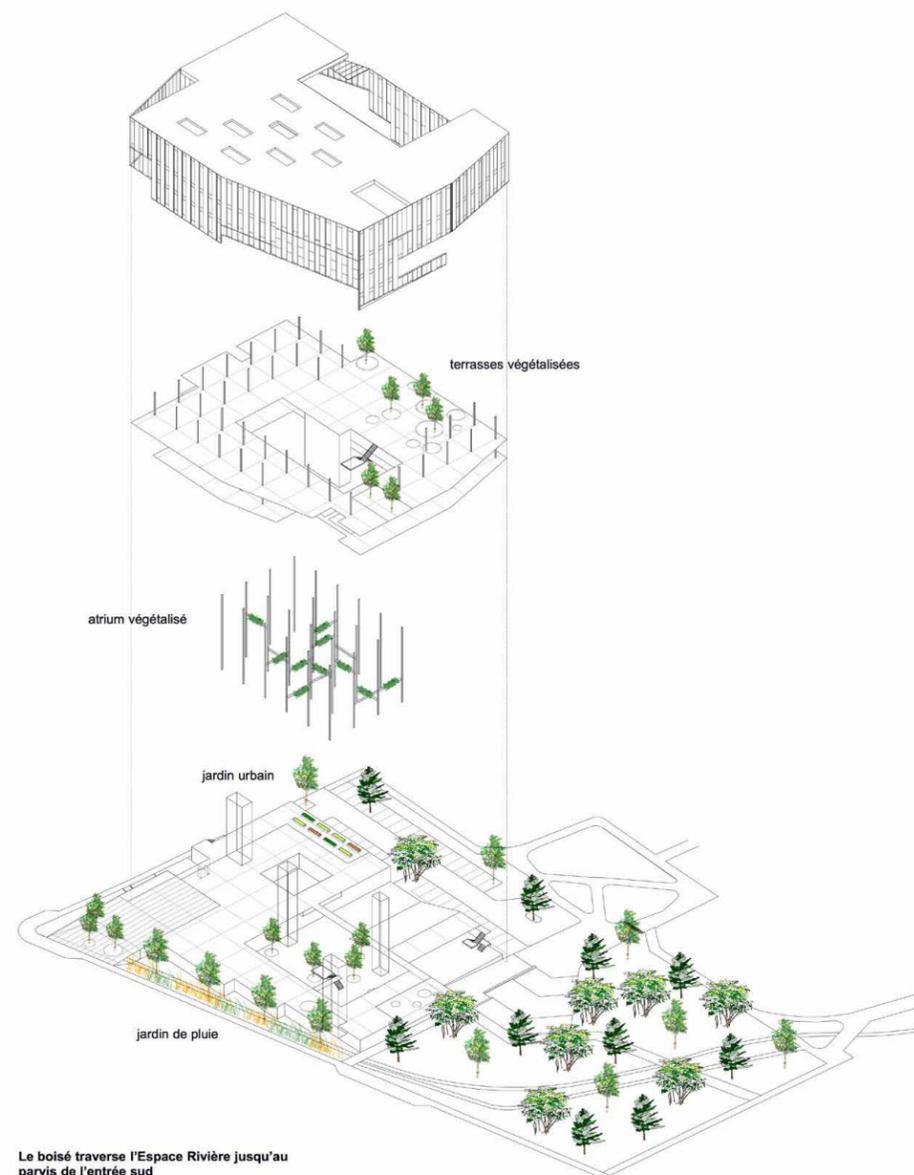
L'EXPÉRIENCE DE L'ESPACE RIVIÈRE

L'Espace Rivière est implanté à la limite d'un grand quadrilatère végétalisé et urbanisé. Côté ville, la présence de l'édifice est à l'échelle des deux boulevards. Il en marque distinctivement l'angle par le caractère sculptural de sa façade de brique et de verre et par la générosité de son parvis qui accueillera des gens et des groupes de tous âges. Des silhouettes d'arbres sérigraphiées sur les surfaces vitrées annoncent, comme la végétation qui ponctue le parvis, le rapport étroit qu'entretient le projet à la nature. D'une toute autre manière, l'écoulement parfois discret, parfois plus vif, de l'eau de pluie captée en toiture contribue à l'ambiance du lieu. Sous le parvis, l'eau rigole suivant une noue végétalisée, le jardin de pluie, qui longe le pôle Famille du côté du boulevard Perras pour atteindre, plus loin, le ruisseau du parc René-Masson.



Du côté du boisé, on accède directement au rez-de-jardin à partir de l'espace extérieur ombragé. Le pôle Famille, le café et le salon des actualités ainsi que le foyer de la salle de spectacle profitent tout particulièrement de sa proximité. L'ambiance conviviale et sylvestre du boisé se prolonge au cœur de l'édifice dans un atrium lumineux et végétalisé : le secteur Carrefour où se manifeste clairement toute la fluidité du projet. Le secteur Carrefour offre un vaste espace où flâner librement tout en permettant à toutes et à tous de s'orienter aisément et de choisir spontanément l'une ou l'autre des activités proposées dans l'Espace Rivière. Les adolescents, par exemple, pourront s'y attarder à leur guise ou encore le traverser en escaladant rapidement les escaliers pour rejoindre le pôle de Création, le pôle Vie active ou encore se réfugier tout en haut dans les lieux qui leur sont dédiés. L'atrium du secteur Carrefour aère, pour ainsi dire, la densité du programme et, simultanément, il déploie le riche éventail des activités qu'offre l'Espace Rivière. Son atmosphère forestière est animée par les parcours ludiques, intuitifs et fluides des passerelles, des escaliers et des ascenseurs colorés, jusqu'à la grande terrasse du dernier étage qui s'ouvre sur le panorama de la rivière des Prairies.





L'organisation du projet est à la fois horizontale et verticale. En plus de l'atrium, divers espaces et dispositifs lient les étages entre eux. Le mur d'exposition citoyen, par exemple, se prolonge du rez-de-chaussée où il est adossé au Powerwall jusqu'au deuxième étage devant l'accueil du secteur Création, ce qui lui confère une grande visibilité. La partie supérieure de la salle d'incubation des arts de la scène (qui traverse le rez-de-chaussée) est ponctuée de quelques fenêtres qui permettent au public d'observer le travail des artistes en contrebas ; ces fenêtres peuvent être obstruées au besoin. Lorsque les rideaux qui l'entourent sont ouverts, la triple hauteur de l'aire de prestation famille permet d'apprécier les événements qui s'y déroulent à partir des 2e et 3e étages.

Quant aux pôles, nous avons choisi de les répartir par étage pour favoriser l'orientation et l'appropriation des lieux et pour en faciliter la gestion. Ainsi, le pôle Famille se situe au rez-de-jardin. Cela permet aux parents et aux enfants d'accéder de plain-pied au pôle qui leur est dédié à partir du trottoir, du stationnement et du boisé et leur offre un lien direct et privilégié avec l'agora et l'espace extérieur om-

bragé. Le pôle Arts de la scène se situe aussi à ce niveau : le volume de ses principaux espaces et la gestion des décors et équipements, imposaient sa localisation à l'étage inférieur, le long du stationnement et à proximité du monte-charge (également utilisé comme ascenseur). Par ailleurs, anticipant la diffusion des rumeurs qui révéleront l'arrivée et le départ des spectateurs dans l'atrium, nous avons choisi d'orienter le foyer de la salle vers le boisé. Cela facilite le contrôle acoustique et permet aux spectateurs de profiter de la vue du boisée et d'accéder facilement au café et à sa terrasse.

Le rez-de-chaussée est principalement occupé par des services et des lieux du secteur Carrefour. Le BAM est visible et accessible dès l'entrée du boulevard Per-ras, tout près du comptoir d'accueil et de l'accueil et de la bibliothèque express. La boutique et le bureau de l'organisme à vocation de développement durable, la ludothèque, le parc intérieur, le café et le salon actualité s'y trouvent aussi. À l'extérieur, la terrasse du café située au-dessus de l'entrée du rez-de-jardin, s'ouvre sur le boisé. De l'autre côté de l'édifice, les aménagements destinés à l'agriculture urbaine profitent de l'orientation sud et ouest. L'étage suivant regroupe le pôle Création, le pôle Vie active et les bureaux du secteur Soutien et administration. Finalement, au tout dernier étage, on accède au pôle Adolescents, au pôle Savoir et patrimoine ainsi qu'à l'ensemble que forment l'Espace découverte cuisine et la Salle multifonctionnelle. Cette dernière donne sur la plus grande des terrasses, l'un des lieux les plus attrayant de l'édifice, d'où on découvre le magnifique paysage de la rivière des Prairies.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CERTIFICATION LEED V4 BC+C NIVEAU OR ET BCZ-DESIGN

Que ce soit en architecture ou en structure, l'utilisation du bois sera favorisée et valorisée dans l'ensemble de l'édifice, nous comptons introduire et exposer un maximum de composantes (colonnes, poutres, murs, planchers et toit) de bois d'ingénierie, un matériau local et renouvelable, ce qui contribuera à réduire l'empreinte carbone de l'édifice et à l'atmosphère des lieux. Nous intégrerons également des matériaux composés de matériaux recyclés provenant de manufacturiers impliqués dans le développement durable ce qui permettra de feront minimiser le carbone intrinsèque des matériaux, conformément aux objectifs de la certification BCZ-Design v2.

En plus de la qualité des matériaux qui le composeront, l'expérience et le confort qu'offriront l'Espace Rivière contribueront significativement à ce qu'il soit durable. Déjà la conception de l'ensemble établit que ses intérieurs jouissent d'un excellent éclairage naturel et qu'ils profitent de nombreux contacts visuels et physiques avec un éventail d'espaces naturels ou végétalisés – rivière, parc, boisé, jardin de pluie, parvis, atrium, terrasse. Cela ajoute à la qualité de l'environnement de l'édifice qui est valorisée par le système de certification LEED et le BCZ-Design v2. Un travail plus poussé sur le contrôle de l'acoustique réalisé avec des matériaux sains et écologique, tel le denim recyclé, permettra d'optimiser les ambiances sonores dans l'édifice.

Par ailleurs, nous évaluerons plus précisément la pertinence de réutiliser dans la nouvelle construction des éléments qui auront été récupérés en cours de déconstruction. En plus des poutrelles de l'ancien toit, qui sont récupérées à des fins architecturales et contreventent aussi les longues colonnes de bois de l'atrium, les fenêtres extérieures (qui offrent une résistance thermique inadéquate selon les standards actuels) pourraient être réinstallées dans des cloisons intérieures pour augmenter la pénétration de la lumière ou pour permettre des connexions visuelles sécuritaires entre les locaux. Les briques de la façade actuelle pourraient aussi être réutilisées pour construire des cloisons devant offrir une résistance au choc. Par ail-

leurs, l'examen du mobilier de la bibliothèque existante permettra ultérieurement de déterminer s'il est possible de le récupérer pour réduire l'impact du cycle de vie de l'édifice existant.

Finalement, il faut aussi considérer que le nouvel édifice contribuera significativement à valoriser le futur Pôle Espace Rivière en complétant l'ensemble d'équipements à vocation éducative et sportive qui s'y trouve et en tirant parti du riche potentiel de son environnement. Aussi les crédits LEED de priorité régionale sont inclus dans l'éventail de stratégies que nous avons ciblées pour assurer l'obtention de la certification LEED v4 Or BD+C et BCZ-Design v2. De plus, certains ajustements en cours de validation pourraient faire de l'Espace Rivière un projet encore plus exemplaire visant la certification Platine.

Puis, au-delà des objectifs précis des accréditations visées, des stratégies innovantes favorisant le bien-être et l'implication des usagers sont intégrées à l'édifice lui-même, alors que d'autres pourraient être intégrées aux activités qui seront proposées. Les escaliers ludiques et colorés et les passerelles qui traversent l'atrium végétalisé sont, par exemple, de joyeux incitatifs à l'activité physique, tout comme l'escalier extérieur qui longe le premier étage de l'édifice devant le boulevard Rodrigue-Forget. On imagine aussi que le projet comprenne un volet éducatif qui expose ses caractéristiques écologiques et qui présente des données sur les impacts environnementaux du fonctionnement de l'édifice et des actions de ses usagers.

CONCRÉTISER COLLECTIVEMENT UN PROJET EXEMPLAIRE

L'Espace Rivière tel qu'il est présenté aujourd'hui est le fruit d'un travail de conception attentif portant avant tout sur la résolution sensible et intelligente de l'organisation d'un programme complexe et ambitieux sur un terrain pentu bordé de larges voies de circulation, d'un boisé en transformation et d'équipements institutionnels, cela dans la perspective de l'optimisation des ressources et le contrôle de ce qui pourrait affecter le cycle de vie de l'édifice – afin de créer un environnement qui assurera le bien-être des occupants ainsi que la valorisation du vivre ensemble, de la nature et de la culture et qui puisse évoluer avec le temps. L'apport de tous les professionnels qui ont participé à ce travail a permis d'établir les fondements du projet en prévision des échanges à venir, échanges se tiendront au cours des ateliers du processus de conception intégrée élargi, avec les différents représentants de la Ville, et avec l'ensemble des spécialistes qui se joindront à l'équipe de conception. Il y a encore beaucoup à faire et ces fondements nous permettront de concrétiser collectivement le projet jusqu'à sa réalisation.

L'Espace Rivière est appelé à devenir un projet exemplaire qui répondra aux ambitions de l'Agenda 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture. En plus d'offrir un cadre bâti et un paysage urbain de qualité, il contribuera à l'importante transition écologique dans laquelle la Ville de Montréal s'est engagée, mais surtout, il offrira un lieu identitaire, inclusif et convivial aux citoyennes et aux citoyens de Rivière-des Prairies-Pointe-aux-Trembles.

CRÉDITS

liste des credits_concours Espace Rivière

Atelier Big City

Randy Cohen

Howard davies

Anne Cormier

Gabriel Tessier

Fannie Yockell

Lisa Vo

Anouk Hoffmann-Morin

Cimaise

Jean-Francois Brosseau

Josiane Tardif

Ambioner (ingénieurs en mécanique/ électricité)

Hugues Boivin

Miguel Sousa

Christian Nadeau

Francois Pelletier

Felix Robert

Geniex (structure)

Pierre Brassard

Mathieu Dépelteau

Vinci (ingénieurs en civil)

Mario R. Gendron

Abdrahamane Belem

Catalyse Urbain (architecture de paysage)

Juliette Patterson

Michel Langlois

Mirjam Porfetye

Atelier Pastille Rose (graphisme)

Tamzyn Berman

François-Akio Côté